Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

direction générale del'administration sous-direction de la gestion des personnels bureau de l'enseignement public agricole 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP dossier suivi par : Danielle LAVALLETTE Tél :01 49 55 44 05 Fax : 01 49 55 56 14	**Direction générale de l'enseignement et de la recherche** sous-direction de l'enseignement supérieur bureau des établissements d'enseignement supérieur 1 ter, av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP dossier suivi par : Jean-Pierre NETTER Tél : 01 49 55 57 23 Fax : 01 49 55 42 65

NOTE DE SERVICE

DGA/GESPER/N2004-1091

DGER/SDES/N2004-2019

Date : 24 FEVRIER 2004

Date de mise en application : immédiate

Date de réponse : 31 mars 2004

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics

Objet : Additif à la note de service DGA/GESPER/N2004-1049– DGER/SDES/N2004-2011 du 03 février 2004 relative à la mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Bases juridiques :
Décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Résumé : Mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Mots-clés : enseignement supérieur agricole public, CNECA

Destinataires	
Pour exécution : Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics	Pour information : Organisations syndicales des personnels de l'enseignement supérieur agricole

L'annexe 2 de la note de service susmentionnée est modifiée comme suit :

EMPLOIS OFFERTS A LA MUTATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
au titre de la rentrée 2004

PROFESSEURS

Au lieu de :

CNECA	**Etablissement**	**Emploi**	**Discipline**	***Observation***
10	ENSA Montpellier	PR 02-867	Gestion des masters du pôle montpelliérain	vacant 1 – mutation 2 - détachement

Lire :

CNECA	**Etablissement**	**Emploi**	**Discipline**	***Observation***
5	ENSA Montpellier	PR 02-867	Agronomie	Vacant 1 – mutation 2- détachement

La sous-directrice
de la gestion des personnels

Pascale MARGOT-ROUGERIE

La sous-directrice
de l'enseignement supérieur

Maryse HURTREL